

## Compte Rendu Réunion de rentrée de septembre 2022

- **Bienvenue à tous, toute l'équipe pédagogique est heureuse de vous accueillir aujourd'hui pour cette réunion de rentrée.**

### Quelques points généraux pour démarrer la réunion :

- **Présentations :**

- **classe 1 PS/MS : Karine Rives, laetitia Penchenat 1 jours par semaine avec Jennifer Coquoz**
- **classe 2 PS/MS : Laurence Bogenez avec Caroline Eloi,**
- **classe 3 MS/GS : Marine Deleu avec Céline Saulières**
- **classe 4 MS/GS : Sandra Hammerlin avec Dominique Ribes**

- **Conditions sanitaires :** poursuite des mesures d'hygiène comme le lavage des mains, brassage des élèves autorisé, pas d'obligation du port du masque, l'entrée des parents vers les classes de PS/MS est autorisé.

- **Informations sur l'école et BLOG :** Nous avons un blog de l'école sur lequel vous trouverez des contacts en lien avec l'école, des informations administratives ou pédagogiques, les comptes rendus de conseils d'écoles, d'exercices de sécurité. Ne pas hésiter à le consulter et s'y référer si vous avez besoin d'un contact ou d'un document comme le règlement intérieur, le dossier scolaire, les différents PAI par exemple.

- **Les dossiers scolaires et fournitures scolaires :** Merci de compléter les dossiers scolaires au plus tôt pour ceux qui ne l'ont pas fait.

- **PAI :** Si votre enfant souffre de maladie chronique (asthme, allergie, ...) n'hésitez pas à demander l'établissement d'un PAI : Protocole d'Accueil Individualisé pour les nouveaux élèves.

**Pour les renouvellements de PAI,** si seule la posologie change (pas de rajout de nouveau médicament), seule l'ordonnance sera nécessaire, sinon le PAI sera à ré-écrire.

- **Collation et goûter :** à l'ALAE

- **L'entrée et sortie des parents :** l'entrée et la sortie s'effectuent à la porte vitrée attribuée à chaque classe.

Sur le temps d'entrée et de sortie, il est interdit d'accompagner soi-même son enfant aux toilettes, pour des raisons d'intimité évidentes des autres enfants. Une ATSEM s'en chargera.

- **La sieste :** les enfants sont couchés après le repas. Les enfants (MS) qui reviennent à 14h seront couchés dans la mesure des places disponibles, sinon, ils reviennent en classe et feront un temps calme.

- **L'obligation de scolarisation à partir de 3 ans** : Cette scolarisation est sur l'année civile, un enfant qui fera 3 ans en janvier ou en décembre sera scolarisé à la rentrée de septembre de l'année de ses 3 ans comme actuellement. Il n'y aura pas de rentrée scolaire intermédiaire (en janvier par exemple).

- **Les absences** : Toute absence devant être justifiée de préférence par mail à l'adresse donnée par votre enseignante.

- **L'APC** : Nous poursuivons ce qui avait été entrepris l'an dernier. L'Atelier Pédagogique Complémentaire sera effectué tous les jours sauf le mercredi à raison de 1/2h par jour.

- **Les vêtements** : Les vêtements oubliés sont exposés aux porte-manteaux de l'ALAE. N'hésitez pas à aller vérifier s'il vous manque un vêtement.

- **Le cahier de liaison** : merci de prendre chaque soir le cahier de liaison, de le consulter à la maison, de signer les mots et de le remettre dans le cartable de votre enfant.

- **Les activités extra-scolaires (fête de Noël, ...)**

o Vous retrouverez sur le blog les prévisions de dates. Les manifestations s'effectueront en fonction des conditions sanitaires.

- **La sécurité à l'école** :

o **PPMS** : 2 exercices de confinement auront lieu dans l'année scolaire : Le premier portera sur les risques d'attentat et d'intrusion et sera réalisé avant les vacances de Noël et l'autre sur les risques naturels et technologiques et sera effectué sur le 3<sup>ème</sup> trimestre de l'année scolaire.

o **Evacuation incendie** : 2 exercices d'évacuation seront effectués cette année, dont un avant fin septembre et l'autre dans le courant de l'année.

- **La coopérative scolaire** : Nous allons mettre des mots dans le cahier concernant la coopérative scolaire. La cotisation demandée n'est pas obligatoire, mais sans cela, nous ne pourrions **ni financer des sorties scolaires, ni acheter de matériel spécifique** (jeux de cour supplémentaire par exemple), **ni commander des spectacles à l'école**. Un retour sur les dépenses de l'école vous est fourni sur chaque compte rendu de conseil d'école (1 par trimestre) que vous trouverez sur le blog.

- **Les élections des représentants des parents d'élèves** auront lieu le VENDREDI 7 OCTOBRE. Elles permettent d'élire les parents qui seront représentés au conseil d'école. Ce conseil est l'instance où l'on discute de l'orientation de l'école, des projets pédagogiques, du fonctionnement de l'école, ...

L'ensemble des parents est sollicité à participer activement à la vie de l'école, notamment aux activités extrascolaires comme le marché de Noël, les sorties scolaires, la kermesse de fin d'année...

- **Cantine, ALAE, Bus** : voir avec José Trabanino.